

# ZONES D'EMPLOI 2020

SOCIO-ÉCONOMIE



Une zone d'emploi est un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent, et dans lequel les établissements peuvent trouver l'essentiel de la main d'œuvre nécessaire pour occuper les emplois offerts.

Le découpage en zones d'emploi constitue une partition du territoire adaptée aux études locales sur le marché du travail. Il sert de référence pour la diffusion des taux de chômage localisés et des estimations d'emplois. Le zonage définit aussi des territoires pertinents pour les diagnostics locaux et peut guider la délimitation de territoires pour la mise en œuvre des politiques territoriales initiées par les pouvoirs publics ou les acteurs locaux. Ce zonage est défini à la fois pour la France métropolitaine et les DOM.

Le découpage actualisé se fonde sur les flux de déplacement domicile-travail des actifs observés.

- Zone d'emploi 2020
- Type d'EPCI 2022
- Métropole
- Communauté urbaine
- Communauté d'agglomération
- Communauté de communes
- Établissement public territorial
- Limite régionale
- Limite départementale
- Frontière nationale

Conception : DREAL Hauts-de-France/SIDDEE/PAD  
Données sources :  
Zones d'emploi 2020 - INSEE (01/01/2022)  
Fonds de plan :  
© IGN ADMIN EXPRESS®  
Réf. : 22-099-L (30/03/2023)

